

## Accompagner le déploiement du commerce équitable dans la restauration collective et la commande publique



### LA MISSION



Les lois égalim et Climat & Résilience ont introduit un contexte particulièrement porteur pour le développement des produits issus du commerce équitable dans la restauration collective ; ceux-ci sont intégrés aux 50 % de produits « durables » demandés aux collectivités depuis janvier 2022.

À l'heure où :

- trois quarts des personnes qui souffrent de la faim dans le monde sont agricultrices / agriculteurs ;
  - la majorité des agriculteurs français vivent avec un revenu inférieur au seuil de pauvreté ;
  - la transition écologique nécessite une augmentation des revenus agricoles ;
- > **L'ONG Max Havelaar France a souhaité lancer une initiative de soutien à la commande publique équitable qui réunit les principaux acteurs concernés.**



## LES OBJECTIFS

### FACILITER & RÉUNIR



- Transmission d'un signal groupé de la demande aux acteurs privés de l'offre équitable
- Outils de partage d'expériences et de communication
- Accompagnement personnalisé pour l'achat de produits équitables (juridique, sourcing, sensibilisation...)
- Accompagnement pour la mise en place d'initiatives de juste rémunération des producteurs locaux

### RECENSER & DIFFUSER



- Observatoire des achats équitables dans la restauration collective
- Base de données des produits du commerce équitable adaptés à la restauration collective
- Présentation des produits labellisés Commerce équitable origine France

### VALORISER



- Organisation des trophées de la commande publique équitable
- Valorisation des actions des acteurs engagés (médias, newsletter, etc.)



### 3 COLLÈGES

- Les collectivités
- Les services de l'État
- Les acteurs privés

## QUI SOMMES-NOUS ?

L'ONG Max Havelaar France, membre fondateur du mouvement international Fairtrade, agit pour un commerce équitable, respectueux des droits humains et de l'environnement. Avec le label Fairtrade/Max Havelaar, elle mobilise les entreprises, les consommateurs et les pouvoirs publics afin de transformer les pratiques et de soutenir les producteurs et travailleurs défavorisés. Elle sensibilise l'opinion publique et milite en faveur d'une économie mondiale éthique et responsable. Fairtrade International est cogérée à parité égale par les associations nationales représentant le label dans les pays consommateurs, dont Max Havelaar France, et les trois réseaux de producteurs et travailleurs.



Une organisation démocratique



3 réseaux de producteurs et travailleurs



1,95 million de producteurs et travailleurs bénéficient du commerce équitable Fairtrade dans 72 pays



1 880 organisations certifiées

## VOS CONTACTS

Augustin Billetdoux | a.billetdoux@maxhavelaarfrance.org  
Evelyne Messager | e.messager@maxhavelaarfrance.org

[www.fairtile.org](http://www.fairtile.org)



## Accompagner le déploiement du commerce équitable dans la restauration collective et la commande publique



### LA MISSION

Les lois égalim et Climat sont dans un contexte particulièrement favorable au développement des produits équitables dans la restauration collective ; ceux-ci sont intégrés aux 50 % de produits « durables » demandés aux collectivités depuis janvier 2022.

À l'heure où :

- trois quarts des personnes qui souffrent de la faim dans le monde sont agricultrices / agriculteurs,
- la majorité des agriculteurs français vivent avec un revenu inférieur au seuil de pauvreté,
- la transition écologique nécessite une augmentation des revenus agricoles,

> l'ONG Max Havelaar France a souhaité lancer une initiative de soutien à la commande publique équitable qui réunit les principaux acteurs concernés.

50 % DE PRODUITS DURABLES

EGAlim



Plouzané

Les collectivités engagées dans Fairtile

